Saint-Orens de Gameville

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Séance à huis-clos du 27 mai 2020

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

1. **Élection du Maire**
   Madame Dominique FAURE a obtenu 26 voix – 7 votes blancs
   Madame Dominique FAURE ayant obtenu la majorité absolue est élue Maire de Saint-Orens de Gameville

2. **Fixation du nombre des adjoints au Maire – Adoptée à l'unanimité**

3. **Élection des adjoints au Maire**
   La liste présentée par Madame le Maire a obtenu 26 voix – 7 votes blancs
   La liste présentée ayant obtenu la majorité absolue est proclamée, elle élue telle que suit :
   - *Alain MASSA, Premier adjoint*
   - *Carole FABRE-CANDEBAT, deuxième adjoint*
   - *Serge JOP, troisième adjoint*
   - *Colette CROUZEILLES, quatrième adjoint*
   - *Annicet KOUNOUGOUS, cinquième adjoint*
   - *Josiane LASSUS PIGAT, sixième adjoint*
   - *Etienne LOURME, septième adjoint*
   - *Agnès MESTRE, huitième adjoint*
   - *Jean-Luc DUPRESSOIRE, neuvième adjoint*

Approbation du procès-verbal de séance publique de Conseil Municipal du 25 février 2020 – *Adopté à l'unanimité (Abstention : LUMEAU-PRECEPTIS)*
Compte-rendu des décisions de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

4. **Établissement du tableau des indemnités de fonction des conseillers municipaux** – *Adoptée à l'unanimité*

5. **Fixation du nombre de membres siégeant au Conseil d'Administration du C.C.A.S.** – *Adoptée à l'unanimité*

6. **Election des représentants de la Ville au Conseil d'Administration du C.C.A.S.**
   La liste présentée par Madame le Maire a obtenu 33 voix.
   La liste présentée ayant obtenu la majorité absolue, elle est proclamée élue telle que suit :
   - *Annicet KOUNOUGOUS*
   - *Georgette PERAL*
   - *Marie-France TABURIAU*
   - *Geneviève FERNANDEZ*
   - *Alice VALERA*
   - *Pierre AUDOUBERT*
   - *Béatrice DELPIT*
   - *Louis-Antoine VERGNAUD*

7. **Délégations accordées au Maire en l'application des dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales** – *Adoptée à l'unanimité (Abstention : BAREILLE – DELPIT – LUMEAU¬PRECEPTIS – GIVAJA – VERGNAUD)*

8. **Création des commissions municipales permanentes et élection de leurs membres** – *Adoptée à l'unanimité*
La création et la composition des commissions municipales permanentes sont adoptées telle que suit :

- *Finances et Ressources Humaines :*
Alain MASSA (Vice-président), *Carole FABRE-CANDEBAT, Colette CROUZEILLES, Josiane LASSUS PIGAT, Etienne LOURME, Alice VALERA, Jean-Pierre-GODFROY, Pierre AUDOUBERT, Aude LUMEAU-PRECEPTIS, Gautier GIVAJA, Marc DEL BORRELLO*

- *Aménagement urbain :*
Serge JOP (Vice-président), *Colette CROUZEILLES, Annicet KOUNOUGOUS, Etienne LOURME, Jean-Luc DUPRESSOIRE, Florence AUSSENAC, Geneviève FERNANDEZ, Jean-Pierre GODFROY, Aude LUMEAU-PRECEPTIS, Gautier GIVAJA, Marc DEL BORRELLO*

- *Travaux, Voirie et Mobilité :*
Etienne LOURME (Vice-président), Jean-Pierre GODFROY (Vice-président), *Serge JOP, Agnès MESTRE, Jean-Luc DUPRESSOIRE, André PUIS, Geneviève FERNANDEZ, David RENVAZE, Sophie BAREILLE, Louis-Antoine VERGNAUD, Marc DEL BORRELLO*

- *Action sociale, Intergénérationnalité et Solidarités :*
Annicet KOUNOUGOUS (Vice-président), *Georgette PERAL, Marie-France TABURIAU, François UBEDA, Florence AUSSENAC, David RENVAZE, Alice VALERA, Pierre AUDOUBERT, Béatrice DELPIT, Louis-Antoine VERGNAUD, Sophie ICHKANIAN*

- *Politique de santé publique et nutrition :*
Carole FABRE-CANDEBAT (Vice-présidente), *Alain MASSA, Annicet KOUNOUGOUS, Josiane LASSUS PIGAT, Agnès MESTRE, Marie-France TABURIAU, Alice VALERA, Françoise TEXIER, Sophie BAREILLE, Béatrice DELPIT, Sophie ICHKANIAN*

9. **Création des commissions extramunicipales et désignation de leurs membres** – *Adoptée à l'unanimité*
La création et la composition des commissions municipales sont adoptées telle que suit :

- *Culture et Patrimoine:*
David ANDRIEU (Vice-président), *Carole FABRE-CANDEBAT, Colette CROUZEILLES, Agnès MESTRE, André PUIS, David RENVAZÉ, Elise RAIMBAULT, Françoise TEXIER, Béatrice DELPIT, Aude-LUMEAU-PRECEPTIS, Sophie ICHKANIAN*

- *Petite enfance, Enfance, Éducation, Jeunesse:*
Josiane LASSUS PIGAT (Vice-présidente), Sophie CLÉMENT (Vice-présidente), *Carole FABRE CANDEBAT, Marie-France TABURIAU, François UBEDA, Florence AUSSENAC, Alice VALERA, Elise RAIMBAULT, Aude-LUMEAU-PRECEPTIS, Gautier GIVAJA, Sophie ICHKANIAN.*

- *Sport:*
André PUIS (Vice-président), *Josiane LASSUS PIGAT, Etienne LOURME, François UBEDA, David RENVAZÉ, Bendehiba HARRAT, Françoise TEXIER, Pierre AUDOUBERT, Sophie BAREILLE, Louis-Antoine VERGNAUD, Marc DEL BORRELLO*

- *Économie, Emploi:*
  ***Colette CROUZEILLES (Vice-président)**, Serge JOP, Etienne LOURME, André PUIS, David ANDRIEU, Geneviève FERNANDEZ, Elise RAIMBAULT, Françoise TEXIER, Sophie BAREILLE, Louis-Antoine VERGNAUD, Marc DEL BORRELLO.*

- *Ville et Environnement*
  ***Agnès MESTRE (Vice-président)**, Serge JOP, Jean-Luc DUPRESSOIRE, André PUIS, David ANDRIEU, Florence AUSSENAC, Geneviève FERNANDEZ, Françoise TEXIER, Béatrice DELPIT, Gautier GIVAJA, Sophie ICHKANIAN.*

10. **Création de la commission mixte consultative du marché de plein vent** – *Adoptée à l'unanimité*
La composition de la Commission du Marché de plein vent est arrêtée tel que suit :
*Titulaires : **Josiane LASSUS PIGAT (Présidente)**, Colette CROUZEILLES, André PUIS*
Suppléants : Etienne LOURME, Alice VALERA, Pierre AUDOUBERT

11. **Création de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (C.C.S.P.L.)** – *Adoptée à l'unanimité*
La création et la composition de la C.C.S.P.L. sont adoptées telle que suit :

Du collège du Conseil Municipal :
- ***Madame le Maire (Présidente)***
- *Alain MASSA*
- *Josiane LASSUS PIGAT*
- *Alice VALERA*
- *Sophie CLEMENT*
- *François UBEDA*
- *Elise RAIMBAULT*
- *Béatrice DELPIT*
- *Marc DEL BORRELLO*

Du collège des associations :
- *Amicale Laïque représentée par son Président*
- *AREXA représentée par son Président*
- *Saint-Orens Football Club représentée par son Président*
- *Retraite Sportive représentée par son Président*
- *Sobad Badminton représentée par son Président*
- *AVF représentée par son Président*
- *Secours Catholique représentée par son Président*
- *Saint-Orens Nature Environnement représentée par son Président*

12. **Création de la Commission d'Appel d'Offres (C.A.O.)** – *Adoptée à l'unanimité*
La création et la composition de la C.A.O. sont adoptées telle que suit :
*Titulaires : **Madame le Maire (Présidente),** Alain MASSA (VP), Etienne LOURME, Jean-Luc DUPRESSOIRE, André PUIS, Gautier GIVAJA*
Suppléants : Annicet KOUNOUGOUS, François UBEDA, Thierry ARCARI, Pierre AUDOUBERT, Marc DEL BORRELLO

13. **Création de la Commission de Délégation de Service Public (D.S.P.)** – *Adoptée à l'unanimité*
La création et la composition de la Commission de D.S.P. sont adoptées telle que suit :
*Titulaires : **Madame le Maire (Présidente),** Josiane LASSUS PIGAT (VP), Sophie CLEMENT, Alain MASSA, Alice VALERA, Béatrice DELPIT*
Suppléants : Jean-Luc DUPRESSOIRE, Annicet KOUNOUGOUS, Carole FABRE-CANDEBAT, Agnès MESTRE, Marc DEL BORRELLO

14. **Création de la Commission Communale pour l'Accessibilité** – *Adoptée à l'unanimité*
La création et la composition de la Commission de D.S.P. sont adoptées telle que suit :
Madame le Maire (membre de droit), David RENVAZE (Prédisent délégué), André PUIS, Alice VALERA, Sophie BAREILLE.

15. **Élection d'un délégué éducation au sein du conseil d'école de l'école maternelle du Corail** – *Adoptée à l'unanimité (Abstention : BAREILLE / DELPIT / LUMEAU-PRECEPTIS / GIVAJA / VERGNAUD)*
Avec 28 voix, Madame Elise RAIMBAULT est élue.

16. **Élection d'un délégué éducation au sein du conseil d'école de l'école élémentaire du Corail** – *Adoptée à l'unanimité (Abstention : BAREILLE / DELPIT / LUMEAU-PRECEPTIS / GIVAJA / VERGNAUD)*
Avec 28 voix, Madame Elise RAIMBAULT est élue.

17. **Élection d'un délégué éducation au sein du conseil d'école de l'école maternelle Henri Puis** – *Adoptée à l'unanimité (Abstention : BAREILLE / DELPIT / LUMEAU-PRECEPTIS / GIVAJA / VERGNAUD)*
Avec 28 voix, Madame Carole FABRE-CANDEBAT est élue.

18. **Élection d'un délégué éducation au sein du conseil d'école de l'école élémentaire Henri Puis** – *Adoptée à l'unanimité (Abstention : BAREILLE / DELPIT / LUMEAU-PRECEPTIS / GIVAJA / VERGNAUD)*
Avec 28 voix, Madame Carole FABRE-CANDEBAT est élue.

19. **Élection d'un délégué éducation au sein du conseil d'école de l'école maternelle Catala** – *Adoptée à l'unanimité (Abstention : BAREILLE / DELPIT / LUMEAU-PRECEPTIS / GIVAJA / VERGNAUD)*
Avec 28 voix, Monsieur Bendehiba HARRAT est élu.

20. **Élection d'un délégué éducation au sein du conseil d'école de l'école élémentaire Catala** – *Adoptée à l'unanimité (Abstention : BAREILLE / DELPIT / LUMEAU-PRECEPTIS / GIVAJA / VERGNAUD)*
Avec 28 voix, Monsieur Bendehiba HARRAT est élu.

21. **Election des délégués éducation au sein du collège René Cassin** – *Adoptée à l'unanimité (Abstention : BAREILLE / DELPIT / LUMEAU-PRECEPTIS / GIVAJA / VERGNAUD)*
Avec 28 voix, sont élus :
Titulaires : Josiane LASSUS PIGAT, François UBEDA
Suppléants : Florence AUSSENAC, Sophie CLEMENT

22. **Élection des délégués éducation au sein du collège Jacques Prévert** – *Adoptée à l'unanimité (Abstention : BAREILLE / DELPIT / LUMEAU-PRECEPTIS / GIVAJA / VERGNAUD)*
Avec 28 voix, sont élus :
Titulaires : Josiane LASSUS PIGAT, François UBEDA
Suppléants : Florence AUSSENAC, Sophie CLEMENT

23. **Élection des délégués éducation au sein du lycée Pierre-Paul Riquet** – *Adoptée à l'unanimité (Abstention : BAREILLE / DELPIT / LUMEAU-PRECEPTIS / GIVAJA / VERGNAUD)*
Avec 28 voix, sont élus Josiane LASSUS PIGAT et François UBEDA.

24. **Élection des délégués à la commission Hygiène et Sécurité du lycée Pierre-Paul Riquet** – *Adoptée à l'unanimité (Abstention : BAREILLE / DELPIT / LUMEAU-PRECEPTIS / GIVAJA / VERGNAUD)*
Avec 28 voix, sont élus Josiane LASSUS PIGAT et François UBEDA.

25. **Election des représentants de la Commune au Syndicat Mixte pour la réhabilitation de l'ancienne décharge de Drémil-Lafage** – *Adoptée à l'unanimité*
Avec 33 voix sont élus :
Titulaires : Agnès MESTRE, Jean-Luc DUPRESSOIRE
Suppléants : Geneviève FERNANDEZ, Jean-Pierre GODFROY

26. **Élection des représentants de la Ville à la commission territoriale du Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (S.D.E.H.G.) secteur géographique de Fourquevaux** – *Adoptée à l'unanimité (Abstention : BAREILLE / DELPIT / LUMEAU-PRECEPTIS / GIVAJA / VERGNAUD)*
Avec 28 voix, sont élus Etienne LOURME et Jean-Luc DUPRESSOIRE.

27. **Élection des représentants de la Ville au Syndicat du bassin Hers-Girou (S.B.H.G.)** – *Adoptée à l'unanimité (Abstention : BAREILLE / DELPIT / LUMEAU-PRECEPTIS / GIVAJA / VERGNAUD)*
Avec 28 voix, sont élus :
Titulaires : Carole FABRE-CANDEBAT et Agnès MESTRE
Suppléants : Geneviève FERNANDEZ et Jean-Luc DUPRESSOIRE

28. **Élection des représentants de la Ville auprès de la commission des « 4 Communes »** – *Adoptée à l'unanimité (Abstention : BAREILLE / DELPIT / LUMEAU-PRECEPTIS / GIVAJA / VERGNAUD)*
Avec 28 voix, sont élus Josiane LASSUS PIGAT et André PUIS

29. **Élection des membres du Conseil d'administration de la S.E.M. Altigone** – *Adoptée à l'unanimité*
La composition du Conseil d'administration de la S.E.M. Altigone est arrêtée telle que suit :
Carole FABRE-CANDEBAT, Serge JOP, Colette CROUZEILLES, André PUIS, David ANDRIEU, Thierry ARCARI, Béatrice DELPIT, Aude LUMEAU-PRECEPTIS

30. **Désignation des représentants de la Ville au Conseil d'administration de l'EHPAD A. Labouilhe** – *Adoptée à l'unanimité (Abstention : BAREILLE / DELPIT / LUMEAU-PRECEPTIS / GIVAJA / VERGNAUD)*
Avec 28 voix, Carole FABRE-CANDEBAT et Georgette PERAL sont élues.

31. **Désignation du correspondant de la Ville auprès de l'ONAC** – *Adoptée à l'unanimité*
Avec 33 voix, Serge JOP est élu.

32. **Désignation du correspondant de la Ville en matière de Défense** – *Adoptée à l'unanimité*
Avec 33 voix, Serge JOP est élu.

33. **Désignation du correspondant de la Ville en matière de Sécurité Routière** – *Adoptée à l'unanimité*
Avec 33 voix, Jean-Pierre GODFROY est élu.

34. **Désignation du correspondant de la Ville auprès de l'AUAT** – *Adoptée à l'unanimité*
Avec 33 voix, Serge JOP est élu.

35. **Désignation du titulaire de la licence d'entrepreneur du spectacle pour la salle de spectacle Altigone** – *Adoptée à l'unanimité*

36. **Droits à la formation des élus – Modalités de mise en œuvre** – *Adoptée à l'unanimité*

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

37. **Fiscalité directe : Vote des taux d'imposition 2020** – *Adoptée à l'unanimité (Abstention : BAREILLE / DELPIT / LUMEAU-PRECEPTIS / GIVAJA / VERGNAUD)*

Affiché le 28 MAI 2020

Madame le Maire de Saint-Orens,

Dominique FAURE